

Muslima Voyages

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES
Business Center
Immatriculée à DUBAÏ
LICENCE N°45000185

Contact & Informations

Lundi - Jeudi : 09h - 19h
Vendredi : 09h - 12h
contact@muslimavoyages.com

Facture Numéro	FAC-0740
Facture Date	11 janvier 2024
Date échéance	6 février 2024
Total à payer	0,00 €

A l'attention de

Soraya ASSOULFI
s.assoufi@live.fr

Vous trouverez les photos de votre chambre au AL MESSILA DOHA [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au MARRIOTT PALM [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels AL MESSILA A LUXURY COLLECTION RESORT AND SPA DOHA 4 nuits chambre deluxe petits déjeuners inclus 24 au 28 février 2024 MARRIOTT PALM JMEIRAH 7 nuits chambre deluxe vue palm petits déjeuners inclus 28 février au 6 mars 2024 1er au 11 février 2024 2 adultes + 1 enfant	2 647,49 €	2 647,49 €
1	Vols A/R QATAR AIRWAYS Départ de Bruxelles le 24 février 2024 à 08h30, arrivée le 24 février 2024 à 16h45 à Doha (vol direct), Départ de Doha le 28 février 2024 à 18h40, arrivée le 28 février 2024 à 20h55 à Dubai (vol direct), Retour le 6 mars 2024 depuis Dubai à 22h50, arrivée à Bruxelles le 7 mars 2024 à 07h00 (escale 3h05 à Doha).	1 832,51 €	1 832,51 €

Sous Total	4 480,00 €
Tax	0,00 €
Payé	-4 480,00 €
Total à payer	0,00 €

La réservation devra s'effectuer pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.

Il est important de vérifier vos assurances voyage avant de réserver (soit en contactant votre banque pour vérifier l'assurance de votre carte bancaire soit vous contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire).

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet www.muslimavoyages.com.

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

Payé